



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> MCGIFFORD présente la pétition de L. Sobie, E. Sigvaldason, K. Finnsson et autres personnes demandant que les centres de ressources pour les femmes, notamment le Evergreen Women's Resource Centre, bénéficient d'un financement stable, suffisant et à long terme.

M<sup>me</sup> WOWCHUK présente la pétition de V. Grieve, C. Kawaleski, D. Zelenitsky et autres personnes demandant que les centres de ressources pour les femmes, notamment le Evergreen Women's Resource Centre, bénéficient d'un financement stable, suffisant et à long terme.

M<sup>me</sup> BARRETT présente la pétition de W. Cochrane, S. A. LeRoy, P. LeRoy et autres personnes demandant que les centres de ressources pour les femmes, notamment le Evergreen Women's Resource Centre, bénéficient d'un financement stable, suffisant et à long terme.

M. SANTOS présente la pétition de L. McMillan, T. Bochinski, E. Kidd et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

---

Est lue et reçue la pétition que M<sup>me</sup> WOWCHUK a présentée au nom de D. Thordarson, C. Marks, N. Walkin et autres personnes demandant que les centres de ressources pour les femmes, notamment le Evergreen Women's Resource Centre, bénéficient d'un financement stable, suffisant et à long terme.

---

M. ENNS, *ministre de l'Agriculture*, au nom de M. CUMMINGS, *ministre des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet de la semaine nationale de la conservation de la faune qui a lieu du 5 au 11 avril 1998.

M. STRUTHERS fait des observations sur la déclaration.

---

Avec le consentement de l'Assemblée, M. le *ministre* McCRAE, au nom de M. le *ministre* GILLESHAMMER, dépose le projet de loi n° 28 – *Code des normes d'emploi et modifications corrélatives/The Employment Standards Code and Consequential Amendments* –, lequel est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

M. le *ministre* McCRAE, au nom de M. le *ministre* GILLESHAMMER, dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n° 28.

(document parlementaire n° 153)

---

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. TWEED, ASHTON, HELWER, STRUTHERS et McALPINE font des déclarations de députés.

---

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Les travaux du comité sont interrompus à 17 heures pour la période réservée aux affaires émanant des députés.

---

M<sup>me</sup> MIHYCHUK présente la proposition suivante :

Proposition n° 9 : Programme d'isolation acoustique

Attendu :

que Winnipeg est très privilégiée d'être l'une des rares villes à avoir un aéroport ouvert jour et nuit, ce qui lui donne une valeur particulièrement élevée comme centre de transport des voyageurs et des marchandises;

que les gouvernements fédéral, provincial et municipal, de même que Winnipeg et l'Administration aéroportuaire de Winnipeg se sont tous efforcés de promouvoir l'augmentation de la circulation aérienne à l'Aéroport international de Winnipeg;

que les trois paliers de gouvernement ont contribué financièrement aux activités ayant pour objet d'augmenter l'utilisation de l'aéroport;

que l'augmentation de la circulation aérienne entraîne une augmentation correspondante du niveau de bruit;

que les résidents incommodés par le bruit de l'aéroport ne reçoivent aucune aide directe;

que des programmes d'aide ont été mis en place dans d'autres centres urbains tels que Minneapolis, Chicago, Seattle, Kansas et Détroit ainsi que dans plusieurs autres villes dont les aéroports sont ouverts jour et nuit;

que ce genre de programme procure de nombreux avantages, parmi lesquels il convient de

Le lundi 6 avril 1998

---

mentionner l'amélioration de la qualité de vie des résidents dans leurs domiciles, l'augmentation de la valeur des logements et la création d'emplois;

que tout développement économique doit être durable,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial d'établir un programme d'atténuation du bruit pour le Manitoba.

Il s'élève un débat.

Après les interventions de M<sup>me</sup> MIHYCHUK, de M. McALPINE, de M<sup>me</sup> BARRETT et de M. le *ministre* FINDLAY, M<sup>me</sup> la *ministre* McINTOSH prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise DACQUAY